



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Laboratoire de biologie alimentaire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav saav-iep@fr.ch

Prélèvement d'échantillons d'eau chaude pour recherche de légionelles

Avant le prélèvement

- > Prendre contact avec le laboratoire de microbiologie du SAAV pour annoncer et organiser les dates de prélèvements pour analyse. Ceci afin de préparer les bouteilles de prélèvement et matériel d'analyse en suffisance.
- > Privilégier **le mercredi, jeudi et vendredi (jusqu'à 11h)** pour prélever et amener les échantillons à analyser

Conditions de prélèvement

- > Utiliser une bouteille stérile par prélèvement (disponible au SAAV, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez)
- > Prélèvement "premier jet", c'est-à-dire sans enlever le brise-jet ni flamber la sortie d'eau.
- > Prendre la douchette, ouvrir la robinetterie et régler à une température d'utilisation agréable.
- > Laisser l'eau de la douche s'écouler pendant 15 secondes à un débit élevé.
- > Immédiatement après (sans fermer et ré-ouvrir la robinetterie de prélèvement), verser de l'eau de douche dans le récipient à échantillon stérile. Le volume prélevé doit comprendre 1L au minimum.
- > Recueillir encore env. 250 ml d'eau de douche dans un récipient de mesure, mesurer immédiatement la température de l'eau (« °C lors du prélèvement ») et la documenter.
- > Noter sur chaque bouteille le no de prélèvement (1, 2, 3, etc..) et compléter par les indications suivantes (évtl. sur une feuille d'accompagnement):
 - Date: JJ.MM.AA, heure
 - Site, Lieu de prélèvement
 - No du local
 - Identification de l'endroit de prélèvement (robinet, lavabo, douche etc):
 - Température de l'eau
 - Nom du préleveur

Transport

Les échantillons d'eau chaude sont transportés au plus vite au laboratoire du SAAV, Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez), **à température ambiante.**

Résultats:

Une fois l'analyse terminée, les résultats vous sont transmis directement par courriel ; la facture et le rapport papier vous parviennent ensuite par courrier postal.

Personnes de contact du Laboratoire du SAAV pour l'annonce de prélèvement

Michel Yerly : 026 305 80 26

Céline Chappuis /
Sylviane Silvestre-Berset : 026 305 80 27

Personne responsable du secteur Microbiologie

Valérie Bornand : 026 305 80 25

Pour la procédure de prélèvement, voir aussi le document "Légionelles et légionellose - Recommandations OFSP/OSAV", publié en août 2018 par l'Office fédéral de la santé (OFSP) et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).